

CNP 1228 - Agents d'assurance-emploi, immigration, services frontaliers et revenu

Description de la profession

Ce groupe de professions inclut les fonctionnaires de l'État qui appliquent les lois et règlements se rapportant à l'immigration, l'assurance-emploi, les douanes et les revenus fiscaux. Ils sont employés par les organismes d'État (Statistique Canada, 2016).

Exemples d'appellations d'emploi* :

- » agent des services frontaliers
- » inspecteur des douanes
- » agent des douanes
- » agent d'assurance-emploi
- » agent de contrôle des prestations d'assurance-emploi
- » intermédiaire - Services gouvernementaux (immigration)
- » examinateur de l'immigration
- » agent des recettes
- » agent de perception des impôts
- » agent d'application des taxes

*N.d.t. Dans ce document, l'emploi du masculin au sens générique a uniquement pour but de préserver la concision du texte.

Que font-ils?

Les agents d'assurance-emploi exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- » Établir l'admissibilité des personnes qui font une demande de prestations d'assurance-emploi

- » Établir avec précision les faits relatifs aux motifs de la perte d'emploi et de la disponibilité pour travailler
- » Surveiller le paiement des prestations pendant la durée de la réclamation et enquêter au sujet des demandeurs lorsqu'il semble y avoir une fraude

Les agents d'immigration exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- » Établir l'admissibilité des personnes qui cherchent à entrer au Canada en examinant des documents et en menant des entrevues
- » Accorder le statut d'immigrant reçu, admettre les personnes ou ordonner la détention ou la déportation
- » Repérer et appréhender les personnes présumées en train de transgresser les lois de l'immigration
- » Collaborer au départ des personnes déportées en demandant l'autorisation aux pays d'accueil et en réunissant les documents de voyage nécessaires
- » Comparaitre comme témoin dans les cas se rapportant aux appels liés à l'immigration

Les agents des services frontaliers et les inspecteurs des douanes exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- » Questionner les personnes aux points frontaliers afin d'établir l'admissibilité des biens et d'évaluer les droits
- » Inspecter les bagages afin de détecter les marchandises non déclarées, ou la contrebande
- » Informer les manufacturiers et les expéditeurs au sujet des douanes et de leur lois et procédures
- » Observer la fabrication des articles affectés par les lois douanières et effectuer des évaluations
- » Monter à bord des transporteurs de pays étrangers afin d'établir la nature du chargement et d'assurer leur conformité avec les lois douanières et commerciales
- » Inspecter les marchandises importées par la poste
- » Peut possiblement arrêter et détenir certains individus suspectés d'avoir commis une infraction criminelle en vertu de la Loi sur les douanes ou de certaines autres infractions désignées au Code criminel jusqu'à ce qu'une intervention de la police soit possible

Les agents des recettes exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- » Vérifier les registres comptables afin d'établir revenu, exemptions, taxes payables, conformité avec les règlements sur les déclarations et l'existence de fraude
- » Examiner les systèmes comptables et les contrôles internes des organisations
- » Prodiguer des conseils au sujet de la production de rapports et des méthodes d'évaluation des biens assujettis à la taxation

- » Préparer des mémoires et assister à la recherche et à la saisie de dossiers et préparer des accusations en vue d'actions en justice (Statistique Canada, 2016)

Qu'est-ce qu'un code CNP?

Le système de classification nationale des professions (CNP) est basé sur la catégorisation des professions selon le niveau de compétence et le type de compétence. Chaque code CNP est composé de quatre chiffres. Le premier chiffre indique le type de compétence de la profession ; le deuxième indique le niveau de compétence de la profession. Combinés, ces deux chiffres définissent le « groupe majeur » CNP de toutes les professions avec le même niveau et le même type de compétence. Les deux derniers chiffres sont employés pour limiter, ou effectuer un zoom avant sur un groupe spécifique de professions. Le troisième chiffre, combiné avec le « groupe majeur », définit le « groupe mineur ». Le quatrième chiffre identifie plus en profondeur la profession précise au sein du « groupe mineur », à laquelle on se réfère en tant que « groupe unitaire » CNP. La CNP est une norme servant à classer et décrire les professions dans l'économie canadienne. Elle constitue le fondement des statistiques sur les professions et l'information sur le marché du travail (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2016).

Exigences en matière de formation et d'éducation

- » Un baccalauréat ou un diplôme collégial est habituellement requis
- » Plusieurs années d'expérience administrative connexe ou d'expérience dans la réglementation peuvent être requises
- » Avoir complété une formation gouvernementale spécialisée est requis

Il existe divers programmes postsecondaires dans les collèges et les universités à travers l'Ontario tels que science politique, administration publique, droit et de nombreux autres comprenant certains programmes de gestion et de comptabilité. Certaines professions dispenseront une formation spécialisée au moment de l'embauche. (Statistique Canada, 2016).

Les agents d'assurance-emploi et les agents d'immigration requièrent généralement un baccalauréat ou un diplôme collégial dans un domaine connexe tel que la science politique ou l'administration publique. Dans la région de Durham, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario offre un programme de baccalauréat en science politique.

Les agents des services frontaliers et les inspecteurs des douanes ont besoin d'un permis de conduire valide, d'avoir complété le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF) et le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte (CCSMAFAR), et d'avoir complété leur école secondaire pour pouvoir postuler. Si votre demande d'emploi est acceptée, vous passerez une série de tests afin de déterminer votre aptitude à remplir cette fonction ainsi qu'un programme de formation spécialisée. Il est recommandé d'obtenir un baccalauréat ou un diplôme collégial, à titre d'exemple, en études juridiques ou en techniques policières. Dans la région de Durham, l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario offre un programme de baccalauréat en science politique, criminologie, études juridiques, et le Collège Durham offre les techniques policières. (Gouvernement du Canada, 2016).

Les agents des recettes de taxe d'accise ont généralement des connaissances en principes financiers et comptables par le biais de programmes d'administration et de

comptabilité et il est avantageux d'obtenir une désignation de comptable professionnel agréé. Dans la région de Durham, le Collège Durham offre plusieurs programmes d'administration et de comptabilité.

Ces programmes dans les collèges ontariens requièrent généralement un diplôme d'école secondaire de l'Ontario (DÉSO) ou l'équivalent, y compris un crédit d'anglais de 12e année. Un crédit de 12e année en math pourra être requis (comptabilité), bien que les exigences individuelles puissent varier à chaque programme. La majorité des collèges suggèrent également des cours pouvant aider les étudiants et étudiantes à être mieux préparés pour le programme mais non nécessaires pour être admis (Institut universitaire de technologie de l'Ontario, 2016).

Il existe un certain nombre d'initiatives gouvernementales comme les programmes d'alternance travail-études, visant l'acquisition d'expériences d'emploi dans ces postes, y compris le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant. Le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETE) offre aux étudiants et étudiantes à plein temps la possibilité d'explorer leurs intérêts et de développer leurs compétences et pour participer, les étudiants et étudiantes doivent posséder le statut d'étudiant à plein temps dans leur programme secondaire ou postsecondaire et retourner à leurs études à plein temps à la fin de leurs stages de travail. (Gouvernement du Canada, 2016).

Moyenne des salaires et traitements intermédiaires dans la région de Durham

La moyenne des salaires et traitements intermédiaires pour les individus employés dans les professions d'assurance-emploi, immigration, services frontaliers et agent des recettes dans la région de Durham se décline comme suit :

Salaires et traitements intermédiaires - 61 880 \$
Moyenne des salaires et traitements - 58 988 \$

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

En emploi par lieu de travail et lieu de résidence

Lieu de travail - est défini en tant qu'individus employés dans la région de Durham.

Lieu de résidence - est défini en tant qu'individus résidant dans la région de Durham.

Le nombre d'individus employés dans la région de Durham dans les professions d'assurance-emploi, immigration, services frontaliers et agent des recettes est de **360**.

Le nombre d'individus résidant dans la région de Durham employés dans les professions d'assurance-emploi, immigration, services frontaliers et agent des recettes est de **545**.

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Perspectives d'emploi

La liste ci-dessous représente un échantillonnage des perspectives d'emploi pour celles et ceux qui cherchent de l'emploi dans les professions d'assurance-emploi, immigration, services frontaliers et agent des recettes dans la région de Durham.

Région de Durham (quartiers généraux) - Whitby

Town of Ajax - Ajax

Oshawa Executive Airport - Oshawa

Port Darlington CBSA Office - Clarington

Société d'évaluation foncière des municipalités - Pickering